



## « JEUDIS DES TERROIRS » 2025

**26 juin - 10 et 24 juillet - 07 et 21 août**  
**De 19h00 à 23h00 (Horaires à titre indicatif)**

Pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive, la Commune de Clermont l'Hérault organise ces Jeudis des terroirs, sur 5 soirées de convivialité autour des terroirs et animées par un concert.

Pour faire vivre cet évènement qui se veut festif et familial, la Ville souhaite s'accompagner de partenaires proposant des produits qui font la richesse de nos terroirs.

Si vous êtes intéressé pour participer à cette manifestation qui attire chaque année près de 500 personnes par soirée, vous pouvez adresser votre candidature **en déposant le formulaire en mairie ou en l'adressant à l'adresse suivante** : [accueil.mairie@ville-clermont-herault.fr](mailto:accueil.mairie@ville-clermont-herault.fr).

### Critères pour le choix des exposants

Dans son choix des exposants, la Ville privilégiera les critères suivants :

- Produits du terroir,
- Fabrication artisanale,
- Originalité,
- Prix attractifs des produits proposés.

Une commission sélectionnera les dossiers en tenant compte de ces différents critères.

### Modalités d'organisation

- Accueil et installation des exposants par la commune à partir de 17h00 (horaire à titre indicatif).
- Remballage et libération des emplacements à partir de 23h15.
- Ouverture au public de 19h00 à 23h00 (horaires à titre indicatif).
- Seuls les véhicules nécessaires à la conservation des denrées pourront stationner sur place, les autres stationneront sur un espace réservé.

### Redevance

**Forfait de 100 € pour l'ensemble des 5 soirées** (26 juin, 10 et 24 juillet, 07 et 21 août 2025).

L'inscription implique de participer aux 5 soirées. En cas d'absence, il n'y aura aucun remboursement.

Les candidats devront transmettre leur dossier de candidature (formulaire rempli accompagné des documents et photos demandés) **au plus tard le 02 mai 2025**, **en déposant le formulaire en mairie ou en l'envoyant à l'adresse suivante** : [accueil.mairie@ville-clermont-herault.fr](mailto:accueil.mairie@ville-clermont-herault.fr). (Paiement de la redevance uniquement après validation de la candidature notifiée par courriel).

**Tout dossier incomplet ne sera pas étudié.**



**FICHE CANDIDATURE**  
**« JEUDIS DES TERROIRS »**  
**2025**

**26 juin - 10 et 24 juillet - 07 et 21 août**  
**De 19h00 à 23h00 (Horaires à titre indicatif)**

**DEMANDEUR**

Nom : ..... Prénom : .....  
Nom Commercial : .....  
Adresse : .....  
Code Postal : ..... Ville : .....  
Téléphone : ..... Site internet : .....  
Courriel : .....

**STAND (rayer les mentions inutiles)**

Etal / Barnum / Camion / Food Truck / Remorque / Autre (*préciser*) : .....  
Longueur : ..... (Maxi 6 m) - Profondeur ..... (Maxi 4 m)  
Electricité : OUI || NON      Ampères : .....

**RESTAURATION PROPOSÉE (Cocher les mentions utiles)**

Produits	Fourchette de prix	Fabrication	Revente	Si revente, origine du produit
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

**PIECES OBLIGATOIRES :**

1. Extrait Kbis de moins de 3 mois ou avis de situation répertoire SIREN.
2. Carte de commerçant ambulant et/ou celle du conjoint collaborateur.
3. Police d'assurance R. C. professionnelle.

**Pour les producteurs :**

1. Inscription à la M. S. A. et attestation producteur vendeur.

***Tous les dossiers incomplets ne seront pas étudiés.***

Je soussigné(e) ..... certifie l'exactitude  
des renseignements ci-dessus et des documents fournis.